



Assemblée générale du dimanche 04 juin 2006 à Prunet et Belpuig

Compte rendu de réunion

Ouverture de la séance : 15h15

Etaient présents : Prunay en Yvelines, Prunay sur Essonne, Prunet et Belpuig, Pruniers, Prunete-Cervione, Pruniers en Sologne et Pournoy la Grasse.

Etaient excusés : Prunay le Temple, Pournoy la Chétive, Prenoï, Pruno

Le Président, Pierre-Louis NICOLAÏ, maire de Cervione-Prunete, ouvre la séance en plein air, en présence de Monsieur Henri DEMAY, Conseiller Général du canton de Vinça. Il remercie vivement Monique PAYRE, maire de Prunet et Belpuig pour son accueil dynamique. Mr Nicolaï remet une médaille de l'Amicale au Conseiller Général. Celui-ci nous présente son canton. Il compte 9000 habitants et est essentiellement agricole. Depuis quelques années, il se tourne doucement vers le tourisme.

Toutes les communes ont été à nouveau contactées pour nous rejoindre au sein de l'Amicale : pas de nouvelle venue. Il faudrait peut-être essayer de les inviter en novembre porte de Versailles.

Mr Nicolaï renouvelle sa demande de faire partager nos rencontres aux jeunes de nos communes.....

RAPPORT MORAL :

Site Internet : IL faudrait penser à alimenter notre site, il manque encore des renseignements sur certaines communes et des photos.

A étudier :

- un panneau pour mettre aux entrées de nos agglomérations pour faire connaître notre appartenance à l'Amicale des Pruniers de France : un devis a été donné à J.Paul Tissier de Pruniers en Indre : autour de 50€ le panneau de 50x50

Les communes doivent réfléchir au nombre de panneaux qu'elles voudraient implanter.

La commune de Pruniers en Sologne distribue des autocollants avec le logo de l'amicale qu'elle offre à chaque commune, il faudra les faire parvenir à Prenoï et Prunay le Temple. M.L. Humbert a pris ceux de Pournoy la Chétive.

La commune de Cervione recevra un groupe de jazz de Pruniers en Sologne.

Lecture est faite par Monique Payré des lettres d'excuses des communes absentes.

Jean-Marie Bisson propose de déposer le Logo de notre Amicale.

RAPPORT FINANCIER :

Jean Paul Tissier, trésorier, fait un rapport financier de notre compte. Le solde est de 316.71€.
L'assemblée donne quitus au trésorier pour le tenue de ses comptes.
Pour 2006, la cotisation demandée sera de 20€ par commune.

Suivants les statuts, Monique Payré reprend la Présidence pour 1 an avec les félicitations de l'assemblée.

Prochaines Assemblées Générales :

Prunay en Yvelines pour 2007

Pruniers en Indre pour 2008

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h.

Des cadeaux sont remis par Monique Payré et par Mr Le Conseiller Général aux différentes délégations et à leur tour, les communes offrent quelques souvenirs à Madame le Maire.
Mr Nicolaï distribue lui aussi quelques spécialités corses.

Prochaine réunion lors du Congrès des Maires à la Porte de Versailles à l'automne.

La secrétaire,
Marie Line HUMBERT

La Présidente,
Monique PAYRE